



COURRIERES SPORT BILLARD

28 rue Roger Salengro

62710 COURRIERES

Tel : 03 21 20 03 35

billardcourrieres@gmail.com

Courrières, le mardi 11 août 2015

Chers amis,

COURRIERES SPORT BILLARD
organise son 4^{ème} tournoi de 5 Quilles

Il est réservé aux joueurs de toute catégorie ; 24 joueurs peuvent s'inscrire. Ils seront répartis dans 6 poules.

Inscription par email à billardcourrieres@gmail.com ou auprès de Jean-François Clairet au 06 06 70 00 02 de 7h à 20h.

Le tournoi se joue en auto-arbitrage et en non-stop.

Le midi, une restauration rapide sera proposée.

L'inscription au tournoi est de 15 euro. Elle est payable sur place le jour du tournoi.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au DIMANCHE 30 AOUT 2015, minuit. Les 24 premières inscriptions reçues seront retenues, les joueurs s'inscrivant ensuite seront enregistrés comme remplaçants.

A bientôt.

Bien amicalement,

Jean-François Clairet, Président du club.

REGLEMENT DU TOURNOI

ART.1 : Les 24 premières inscriptions reçues sont validées. Les réponses devront nous parvenir avant le DIMANCHE 30 AOUT 2015 – MINUIT. Les personnes s'inscrivant après les 24 premières viennent compléter une liste de remplaçants. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser une inscription.

ART.2 : Il est primordial qu'on puisse joindre rapidement et sûrement, chaque joueur, inscrit ou remplaçant. Il conviendra donc de laisser un numéro de portable – ou un numéro de fixe, à défaut – lors de l'inscription.

ART.3 : Le tournoi se joue en auto-arbitrage et en non-stop.

ART.4 : Le tirage au sort des poules se fera le 5 SEPTEMBRE 2015 à 8h45.

ART.5 : Le club sera ouvert à 8h00. Les échauffements se feront de 8h15 à 8h45, les matches débiteront officiellement à 9h00.

ART.6 : La tenue de club est souhaitée.

ART.7 : La compétition se joue sur les 4 billards, 3 tables de 2m80 et 1 table de 3m10.

ART.8 : Le billard 3m10 est considéré comme un billard comme les autres. Le non-stop étant de mise, dès qu'un billard se libère, un nouveau match peut prendre le relais, que les joueurs soient N1 ou R1.

ART.9 : A midi, la compétition continue. Ceux qui ne jouent pas peuvent déjeuner.

ART.10 : Le tirage au sort placera les joueurs dans leur poule respective, en évitant, autant que faire se peut, de faire se rencontrer deux joueurs d'un même club dans la même poule.

ART.11 : Les frais d'inscriptions sont de 15 euro. Le paiement peut se faire le jour du tournoi.

ART.12 : Les primes distribuées aux huit premiers sont : 150 € au premier, 80 € au second et 35 € au troisième et au quatrième et 15€ aux quatre joueurs suivants. Soit 360€, la totalité des frais d'inscription, si 24 joueurs se sont inscrits, sinon la répartition des primes se fera au prorata des inscriptions.

ART.13 : Les matches se jouent en 2 sets gagnants de 50 points sans distinction de la catégorie des joueurs.

ART.14 : Le comité d'organisation est seul juge pour régler tout litige ou problème résultant d'un point non prévu au présent règlement.

ART.15 : L'inscription au tournoi implique l'acceptation de ce règlement.